



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question au Gouvernement n° 944

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Bapt.

M. Gérard Bapt. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie mais concerne aussi M. le ministre des affaires étrangères et M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie puisqu'il s'agit de l'accueil des étudiants étrangers dans les écoles et universités françaises. Nombreux sont ici les parlementaires militants de la francophonie qui constatent, à l'occasion de déplacements à l'étranger ou de l'accueil d'hôtes étrangers, combien nos partenaires regrettent que des étudiants étrangers ne puissent être accueillis plus facilement et en plus grand nombre dans des écoles et des universités françaises. Cela tient à des facteurs multiples: problèmes de visas, de bourses, de quotas aussi dans certaines écoles. C'est une question importante pour la francophonie en général et, au-delà, pour la place de la France dans le monde. Les Etats-Unis ne s'y trompent pas, qui accueillent en permanence plus de 550 000 étudiants étrangers dans leurs universités. Ces étudiants sont ainsi formés au moule américain. La perpétuation de l'actuelle situation en France pourrait être considérée comme une atteinte aux intérêts supérieurs de la nation. Le Gouvernement compte-t-il entreprendre une politique globale pour corriger cette situation et dans quels délais ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, aujourd'hui même est parue au Journal officiel la création de l'agence Edufrance.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance. Quel hasard !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Cela marque l'intérêt essentiel que le Gouvernement attache au problème que vous venez de soulever. L'agence Edufrance aura pour mission de susciter la venue d'étudiants étrangers dans notre pays, d'assurer leur accueil et de répondre aux appels d'offres d'éducation lancés par les grands organismes internationaux et pour lesquels la France se caractérise par son absence depuis de nombreuses années.

L'inauguration de la première exposition Edufrance au Mexique, la semaine dernière, par le Président de la République, a connu un succès qui a dépassé toutes nos espérances puisque 80 000 étudiants mexicains se sont inscrits pour assister à cette exposition à laquelle participaient 100 établissements d'enseignement supérieur français. La semaine prochaine, dans trois villes indiennes, aura lieu la deuxième exposition d'Edufrance, qui sera inaugurée par Mme la ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire, Mme Ségolène Royal, et Mme la secrétaire d'Etat aux droits de la femme et à la formation professionnelle, Mme Péry. (Exclamations et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Dans le même temps, nous avons simplifié la procédure d'octroi des visas pour les étudiants étrangers. Nous avons ensuite discuté avec l'ensemble des grandes écoles et des universités pour que le nombre d'étudiants étrangers soit augmenté et que leur accueil dans notre pays soit amélioré. Ainsi, il y aura dans chaque université, dans chaque école, un vice-président chargé des relations internationales et notamment de l'accueil des étudiants étrangers.

M. Lucien Degauchy. Mais, ensuite, il faut assurer leur départ !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Comme vous le soulignez, dans la

grande compétition de l'éducation mondiale, la France doit faire entendre sa voix: plutôt que de s'en remettre au marché, il faut promouvoir le service public, qui assure mieux l'éducation que n'importe quel système privé. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Bapt](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 944

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1998, page 9424

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 novembre 1998